

LES RÉGIONS ONT CHANGÉ, LE GOUVERNEMENT DOIT S'ADAPTER

Rimouski, le 16 mars 2022 – Pour le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis St-Pierre, le budget de la semaine prochaine du ministre des Finances, Éric Girard, doit prendre acte de la nouvelle réalité des régions et compter sur les MRC pour relancer l'économie post-covid.

« Le gouvernement doit tenir compte des changements vécus dans les régions : on a plus de monde qui s'établit chez nous ; les frais de transport augmentent ; il y a une pénurie de logements et nos entrepreneurs sont limités dans leur développement », affirme le préfet.

Si les régions ont changé, le gouvernement doit aussi s'adapter, selon lui. « Nous appuyons la volonté du gouvernement d'accélérer la relance économique après l'épisode de la pandémie, mais le travail doit se faire en équipe, avec la collaboration des MRC et comporter davantage de flexibilité afin de refléter les différences entre chacune des régions », poursuit M. St-Pierre.

Il cite le cas de la MRC de Rimouski-Neigette. « Pour aider nos entrepreneurs, nous manquons de ressources financières pour les soutenir, et ce, en conformité avec la volonté gouvernementale que les MRC soient un acteur clé dans le développement économique. Il est important que la MRC détienne donc la marge de manœuvre nécessaire pour déterminer les conditions de l'aide accordée », observe le préfet.

Travailler la relance en équipe

Idem pour le manque de logements. « Comme la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) l'a souligné, il faut augmenter les budgets pour accélérer les logements locatifs abordables. Et si on veut que les MRC appuient la démarche du Plan gouvernemental en habitation, nous devons avoir les moyens financiers pour soutenir ces démarches », rappelle M. St-Pierre.

Il en est de même pour les transports. « Que ce soit pour le transport collectif, le transport routier ou le transport aérien, d'importants investissements devront être faits, mais, là aussi, le gouvernement doit s'adapter. Seulement encourager les déplacements de fonctionnaires par avion ou offrir des incitatifs aux voyages aériens à la population pour se déplacer d'une région à l'autre au Québec serait déjà un bon incitatif ».

En conclusion, pour le préfet, le gouvernement doit tenir compte de « l'effet domino » qui vient avec l'occupation du territoire, une option choisie et de plus en plus populaire auprès de nombreuses personnes au Québec.

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418-724-5154 poste 225
418-739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca